

Les grands maîtres
travaillent toujours les

Produits de Marque

— Annonce dans le —
Journal de Roubaix —

— Mais on est toujours —
suffisamment pour répondre
aux besoins de la clientèle

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Paris et environs	5 mois, 25.00	6 mois, 30.00	1 an, 55.00
Autres départements	5 mois, 28.00	6 mois, 33.00	1 an, 60.00
Belgique	5 mois, 30.00	6 mois, 35.00	1 an, 65.00
Union Postale	5 mois, 32.00	6 mois, 37.00	1 an, 70.00
Tarif R	5 mois, 35.00	6 mois, 40.00	1 an, 75.00

REDACTION
ANNONCES

ROUBAIX	52 à 71, Grande-Rue, Tél. 227.22, 227.24, 227.26.
LILLE	55, rue Carpeau, Tél. 21, 22, 23, 24.
PARIS	13, boulevard des Capucines, Tél. Louvre 09.45.
MONTPELLIER	103, rue de la Station, Tél. 2.64.

CHRONIQUE
FOURMIS
ST LILLE

M. Henriot a fait à la Commission d'enquête sur l'affaire Stavisky des révélations si importantes qu'elles ne seront pas rendues publiques

Paris, 21 mars. — La Commission parlementaire d'enquête pour l'affaire Stavisky, a résolu, en raison de l'importance des révélations apportées mercredi après-midi par M. Philippe Henriot, député de la Gironde, de ne pas publier le compte-rendu officiel de cette audition.

Interrogé à l'issue de sa déposition, M. Philippe Henriot a confirmé cette décision de la Commission et a déclaré qu'il entendait respecter le désir des commissaires de ne pas livrer à la publicité les déclarations qu'il venait de faire.

Néanmoins, il a considéré qu'il pouvait exposer, d'une manière générale, les grandes lignes de sa déposition.

— J'ai demandé, a-t-il dit, à être entendu afin de donner à la Commission connaissance d'un dossier qui me paraissait de nature à orienter utilement les recherches ultérieures de la Commission. Ce dossier concerne exclusivement les décrets, jusqu'à présent insuffisamment connus, des affaires Stavisky, entre 1923 et 1928. Les dossiers que j'ai apportés comportent un grand nombre de pièces originales offrant les garanties les plus absolues d'authenticité.

C'est ainsi qu'à certaines de lettres dont j'ai pu donner connaissance à la Commission sont jointes les enveloppes qui les contenaient.

Le dossier comporte, en particulier, un certain nombre de lettres de M^{lle} Ariette Simon, la future M^{lle} Sturvisky, de Romagnino, de Guibond-Ribaud, du docteur Pierre Vacher qui, comme on l'a vu par la suite, avait établi plusieurs certificats médicaux qui ont permis à Stavisky d'obtenir la remise des audiences du Tribunal, et de quelques autres personnes qui ne ne puis encore vous nommer.

Ce dossier fait apparaître, en outre, la liaison étrange et jusqu'à présent complètement imprévue de l'affaire Stavisky avec l'affaire Galmot et peut-être avec la mort mystérieuse de celui-ci.

La Commission ayant décidé de ne pas publier les détails de ma déposition, j'ai remis la dossier, moi-même, entre les mains du garde des Sceaux.

Plusieurs commissaires interrogés également à l'issue de la séance, ont confirmé les déclarations de M. Philippe Henriot et ont surtout marqué leur étonnement du langage vivement extraordinaire tenu dans les lettres dont jectura a été donnée à la Commission et qui semble marquer quelques connexions avec celui qui employait les gangsters aux Etats-Unis. C'est ainsi qu'un certain nombre de personnes ont été trouvées dans le dossier, dont le nom n'est pas encore sorti de l'au-

La contre-autopsie du corps de Stavisky aura lieu la semaine prochaine

Une seconde perquisition a été opérée au domicile de l'avocat Gaulier qui a été arrêté

Paris, 21 mars. — La contre-autopsie d'un cadavre de Stavisky vient d'être décidée. M. Ordonneau, juge d'instruction, a chargé de cette opération les docteurs Balthazard, Paul Duvour, médecin légiste, le docteur Piédelève, anatomo-pathologiste, et M. Belok, radiologue. Le corps de l'écroc va donc être exhumé et transporté à Paris, à l'Institut médico-légal.

L'autopsie aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine.

L'arrestation de Gaulier

Paris, 21 mars. — Mercredi matin, M. Ordonneau, juge d'instruction, en présence du procureur de la République, M. Goumen, et du procureur de Bayonne, M. Dejean de la Batie, a ouvert la valise contenant les dossiers de l'affaire Stavisky. Les 38 cartons qu'elle contenait ont été répartis en 10 dossiers contenant chacun 120 à 125 copies, plus les pièces annexes. M. Ordonneau s'est immédiatement plongé dans l'étude de ces documents.

M. Denay, juge d'instruction, s'est rendu mercredi matin au domicile de l'avocat M^{re} Gaulier, pour y procéder à une seconde perquisition. On se rappelle qu'a été chez lui qu'a été décou-

Bientôt les résultats de notre grand concours



Les huissiers, M^{rs} Gaillard et Verkindere, contrôlent les opérations de dépeillement dont la dernière phase a commencé hier mercredi.

Avec une inlassable ardeur, nos équipes spéciales ont entrepris hier mercredi la dernière partie de leur long et minutieux travail : après le classement et la comptage, voici l'ouverture des enveloppes.

M^{rs} Gaillard et Verkindere, huissiers, se sont assurés, comme les jours précédents, de la parfaite régularité des opérations.

Et maintenant, diront nos lecteurs impatients, à quand les résultats ? Nous comprenons cette attente, bien légitime. Aussi sommes-nous très heureux de dire qu'il n'est que nous espérons fermement publier ces résultats dans notre numéro de dimanche prochain 25 mars.

Le travail est considérable ; mais nous ferons l'impossible pour en avoir terminé à la fin de la semaine.

M. Doumergue et la Presse de Province

Le banquet du Syndicat des Quotidiens régionaux a réuni, mardi, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, les principaux directeurs des quotidiens de province. On reconnaît, à la gauche de M. Doumergue, M. Bourrageas, président du Syndicat.

Nous avons rendu compte hier de cette manifestation, au cours de laquelle M. Doumergue a prononcé l'important discours que nous avons reproduit.

Un mystérieux cambriolage au « Vieux Logis »

Chimoux, 21 mars. — Le chalet du « Vieux-Logis » appartenant à M. Chantoux et où se déroula le drame Stavisky, a reçu la visite de cambrioleurs. En l'absence du propriétaire, on ne connaît pas le montant du vol, ni la nature des objets volés.

Des émissaires de Stavisky auraient vendu des plans à des agents étrangers

Genève, 21 mars. — De nouveaux renseignements recueillis ici, il semblerait que la première affaire découverte inopinément, la semaine dernière, à Genève, par la commissaire divisionnaire, M. Fetti, alors que celui-ci recherchait le compte courant de Stavisky, au soit pas, comme on l'avait cru d'abord, une simple affaire de bijoux. Les événements se seraient déroulés vers les 13, 14 et 15 décembre derniers et auraient eu pour théâtre la route du Genève à Champagnol, dans le Jura français.

Il ressort de l'examen des faits aujourd'hui connus, que les acteurs de l'aventure, parmi lesquels se trouvait un Français, dans lequel on aurait cru reconnaître un des individus mêlés de près aux affaires de Stavisky, ne savaient pas exactement lorsqu'ils retirèrent d'une banque anglaise de Genève la somme de 1.800.000 francs, envoyée de Londres à leur demande, la quantité d'argent qui serait nécessaire à leurs opérations, puisqu'ils rapportèrent de Champonol, pour la virer immédiatement sur Londres, la somme restant de 600.000 francs.

Le marché conclu à Champagnol, vraisemblablement avec des gens qui les y attendaient, a donc coûté à la bande, ainsi que cela a déjà été indiqué, la somme de 1.200.000 francs. (Lire la suite page 2).

M. Armand Guillon, nouveau préfet du Nord, a reçu les membres de la presse

Après avoir reçu individuellement, la veille, jour de son arrivée, les membres de la Presse, M. Armand Guillon, le nouveau préfet du Nord, a reçu, mercredi matin, officiellement les représentants des journaux de la région. M. Henri Langlais, président de l'Association professionnelle des journalistes du Nord, était à la tête de cette délégation. A côté du nouveau préfet se tenait M. Verlomme, secrétaire général.

M. Henri Langlais transmit au nouvel administrateur du département les vœux de la Presse régionale auxquelles M. Armand Guillon se montra particulièrement sensible.

Plus, dans une conversation à bâtons rompus, dépeçée de tout protocole, les représentants de la Presse et le préfet du Nord s'entretenirent de diverses questions d'ordre général, ainsi que des relations qu'entretenaient les rédactions des journaux avec la Préfecture.

Les journalistes, parmi lesquels le Journal de Roubaix était représenté, prirent ensuite congé de M. Armand Guillon qui leur avait réservé le plus aimable accueil.

Après avoir reçu les membres de la Presse, M. Guillon a commencé, mercredi après-midi, ses visites.

Accompagné de M. Verlomme, il s'est rendu à la mairie où il a été reçu par M. l'adjoint Williams, en compagnie duquel il a déposé ensuite une gerbe au monument aux morts.

M. Guillon a rendu successivement visite au général Péta, commandant le 1^{er} corps d'armée, au recteur de l'Université de Lille, au président du Tribunal et au procureur de la République.

C'est la bande d'espions qu'on vient d'arrêter qui vola en 1924 un fusil mitrailleur à l'arsenal de Châtellerault

ouvert un coffre qui ce dernier possédait dans une banque avenue d'Orléans. Il s'est rendu également au domicile de Polonais Reich et au laboratoire de l'Institut du radium où il travaillait.

Il a perquisitionné également chez les époux Aubry où il a apposé les scellés et, après avoir ouvert leur coffre-fort, il fera des recherches dans leur cave.

Il a saisi des photographies, des films et un certain nombre de documents. Il a été rendu également dans une banque parisiens où les époux Aubry possédaient un coffre, qu'il a fait ouvrir. Il a trouvé 65.000 billets de mille francs et différentes valeurs.

On a dit que chez M^{rs} Davidovici on avait trouvé deux Polonais qui avaient été mis à la disposition du juge d'instruction.

En réalité, il s'agit de deux sous-jocataires qui n'ont été nullement inquiétés.

On sait que l'enquête faite depuis plusieurs semaines avait amené entre les mains de M. Benon le texte de la déposition faite en Finlande par une amie de Lydia Stahl, M^{lle} Ingrid Bostron. Dans cette déposition, on l'a relaté, M^{rs} Bostron fournissait les précisions les plus complètes sur la vaste activité de la Russo et de ses complices.

Parmi les faits qu'elle a cités, elle a indiqué notamment qu'elle avait vu dans l'appartement de Lydia Stahl, rue du Val-de-Grâce, le fameux fusil mitrailleur disparu mystérieusement en 1923 de l'arsenal de Châtellerault. On se rappelle que cette affaire fit beaucoup de bruit et que le fusil fut vainement recherché. L'arme aurait, par la suite, pris la direction de l'étranger. D'origine allemande, M^{rs} Dumoulin que nous avons rencontrée à l'issue de la perquisition, nous a fait cette déclaration :

— Mon mari ne m'a jamais fait de confidences. Il dirigeait seul sa revue. Il ne recevait aucune visite, même pas celle de ses camarades de régiment.

A Ja suis Allemande ajouta notre interlocutrice. Je ne m'en cache pas. Je suis née à Munich et j'ai conservé de fréquentes relations avec ma famille restée en Bavière.

— Je ne crois pas mon mari complice d'espionnage.



Les pourparlers franco-britanniques ont été suspendus

L'interruption des pourparlers franco-britanniques, qui vient d'être décidée, a été motivée par la constatation que, si un accord apparaissait bien réalisable sur certains points, nul d'autres également importants, il convenait de poursuivre les négociations avant de pouvoir envisager une entente.

C'est un Parisien qui gagne les cinq millions de la huitième tranche de la Loterie nationale, mais il ne dit pas son nom



Paris, 21 mars. — Mercredi à 9 h. 45, un grand mouvement se produisit dans la foule qui attend devant le pavillon de Floré.

Le gagnant des 5 millions vient d'arriver. A peine a-t-il montré son billet, que les services de la Loterie, véritables disciples de Robert Houdin, font disparaître l'homme et le billet.

Entré aussitôt dans le bureau de M. Comquet, l'heureux gagnant, qui semble appartenir à l'intéressante corporation des marchands de charbon, est

c'est du moins l'opinion du sergent de ville préposé au service d'ordre — ne reparaitra plus à nos yeux. En compagnie de deux amis qui lui faisaient une prudente garde du corps, il se retirera par une des sorties secrètes qu'on trouve dans ce genre de lieux.

Tout ce que nous pouvons dire, nous assure-t-on à la direction, c'est que le gagnant des 5 millions est un Parisien. (Lire la suite page 2).

La condition de la confiance

PARIS, 21 MARS. (Midi.)

Le comité financier qui groupe les anciens ministres des Finances du Cabinet s'est de nouveau réuni mercredi après-midi. Il a poursuivi l'examen des décrets-lois destinés à faire l'équilibre budgétaire au moyen d'un certain nombre d'économies. Si l'on veut savoir ce que seront ces économies, il suffit de se reporter au discours prononcé mardi par M. Gaston Doumergue au déjeuner mensuel du Syndicat des quotidiens régionaux. Le Président du Conseil a proclamé dans ce discours que, renonçant à des impôts nouveaux, le Gouvernement va s'efforcer de supprimer les abus qui n'ont d'autre raison que de servir les intérêts de particuliers ou de petites collectivités.

Précisons que la coupe sombre envisagée par M. Doumergue enveloppera les allocations, subventions et bonifications dont l'ensemble pèse lourdement sur le budget. Le personnel des administrations publiques sera, d'autre part, comprimé sans que le mouvement normal soit pour cela retardé. Des compressions pèseront aussi sur les traitements par la modification des abattements à la base.

Enfin, les anciens combattants seront appelés à leur tour à collaborer à l'effort de redressement financier en consentant des sacrifices volontaires. C'est, en effet, à leur initiative, qui s'exprimera par leur prochain conseil national, que sera laissé le choix de l'étendue et de la modalité de ces sacrifices.

Est-ce à dire que cet effort sera accompli de gaieté de cœur par le pays ? M. Doumergue ne se fait lui-même aucune illusion à ce sujet.

— J'ai bien peur, a-t-il dit mardi, qu'il y ait des protestations, quand on connaît ce qui m'a paru être des abus et des amputations nécessaires.

Ces protestations, elles seront sans conséquence si un renouveau de confiance donne à tous l'impression que les sacrifices exigés des particuliers ne sont pas inutiles. Et le Président du Conseil, qui comprend parfaitement la tâche qui lui incombe, est pleinement justifié de mettre le redressement moral au premier plan de ses préoccupations. Il veut que les criminels de la bande Stavisky soient retrouvés et punis. C'est, en effet, à cette condition que les esprits s'apaisent et que la confiance renaît.

R.

Les obsèques de la reine-mère de Hollande

La Haye, 21 mars. — Les obsèques de la reine-mère auront lieu le mardi 27 mars, au l'église de Delft.